



Synthèse des annonces présidentielles sur l'automobile



Mesdames, Messieurs, Chers adhérents,

A l'occasion de son interview télévisée hier soir, le Chef de l'État a annoncé diverses mesures relatives à l'automobile :

- **Une nouvelle indemnité de 100 €** au maximum par voiture et par an sera versée sous conditions de ressources.

Cette mesure bénéficiera aux Français qui travaillent et qui appartiennent aux 50% des ménages les plus modestes, comme l'aide attribuée en début d'année à 7 millions de Français.

Les modalités précises de ce dispositif seront précisées dans les prochains jours, à l'occasion de la présentation du projet de loi de finances pour 2024. Le précédent chèque carburant pouvait être demandé par chaque membre d'un foyer fiscal au moyen d'un formulaire spécifique, l'aide accordée faisant l'objet ensuite d'un virement.

Le Ministère de l'Economie et des Finances avait expliqué que ce chèque de 100 euros représentait l'équivalent d'une remise de 10 centimes par litre pendant un an pour un automobiliste moyen (12 200 km par an avec un véhicule consommant 6,5 litres/100 km). En annonçant ce « **mécanisme ciblé** », le Chef de l'Etat écarte implicitement toute aide à la pompe analogue aux ristournes automatiques qui avaient été mises en place d'avril à décembre 2022.

- Alors que la planification écologique doit être présentée ce lundi, Emmanuel MACRON a plaidé pour une « écologie de progrès », qui va concentrer 40 milliards d'euros d'investissements publics en 2024. L'un des grands axes de cette planification est l'**électrification du parc automobile**. « Produire chez nous les véhicules et les batteries », tel est l'enjeu pour le Chef de l'Etat qui précise : « on est attachés à la bagnole, et moi je l'adore. Aujourd'hui, on produit entre 1 et 1,5 million de véhicules sur notre sol. Ces dernières années, on a relocalisé grâce à l'écologie. Des dizaines de milliers d'emplois industriels seront créés les prochaines années ». Le Chef de l'Etat entend ainsi aider les ménages à « abandonner les vieux diesels ».

- Emmanuel MACRON a également annoncé la mise en place avant la fin de l'année du « **leasing** » annoncé de longue date pour l'acquisition de véhicules électriques produits en Europe.

Cette promesse de campagne d'Emmanuel MACRON consistait à permettre la conversion à l'électrique moyennant un loyer mensuel plafonné à 100 euros. Les modalités de ce « leasing écologique » devront donc être précisées dans les prochaines semaines.

- Enfin, le Président de la République a annoncé que les **distributeurs de carburants** seraient réunis par le Gouvernement cette semaine pour leur demander de vendre à prix coûtant. Avec cette annonce, Emmanuel MACRON prend acte du rejet par les distributeurs d'une vente à perte, ce que le Gouvernement prévoyait de les autoriser à faire.